

**MAGNY-SUR-TILLE.** La présentation officielle par les étudiants a eu lieu en mairie.

# Eco-Magny a son site Internet

En septembre, à la demande du président, Christian Veille, six étudiants ont pris en charge le projet d'élaborer un site Internet destiné à l'association Éco-Magny.

Dernièrement, salle de la mairie, en présence du maire, Nicolas Bourny et deux membres de l'association Éco-Magny, Christine Bagnol et Michèle Richard, les étudiants du SRC (service réseaux de communication) IUT Dijon sont venus exposer sur écran le déroulement et les fonctions du site Internet qu'ils ont élaboré.

Le président a souligné « la qualité du travail réalisé, digne de professionnels ». La bonne exécution a pu se faire grâce à la confiance et au dialogue entre les deux parties.

Cet outil de communication, moderne, simple et fonctionnel, permettra aux



Christian Veille, président de l'association Éco-Magny, a félicité les étudiants de l'IUT pour leur travail accompli. Photo Chantal Malatesta

Magnytillois, ou autres, de trouver facilement toutes les informations quelles qu'elles soient, se rapportant à la nature (environnement, biodiversité, développement

durable, jardinage, patrimoine rural, etc.) et, bien évidemment, les diverses activités de l'association. L'administration du site sera assurée par Christine et Mi-

chèle. Au cours de la réunion, Éric Gay, parrain atypique de l'association, a félicité par téléphone, depuis le Costa Rica où il vit, les étudiants pour leur travail.

## À SAVOIR

Les six étudiants du SRC IUT Dijon en charge du projet, ont créé pour cette occasion leur agence, Magela, anachronisme de leur prénom : Mathias Badin, Élise Roger, Germain Ruget, Adrien Rigé, Lucie Prieur et Alan Hébert. Accompagnés de leur tutrice, Martine Clément-Burke, professeur d'anglais, ils ont, dans l'équipe, chacun une tâche bien précise en communication, technique, graphisme, financier, secrétaire et chef de projet. Les étudiants créent des sites Web à la demande.

**INFO** Éco-Magny, 1, rue de l'Abreuvoir (en mairie). Le site Internet, [ecomagny.fr/](http://ecomagny.fr/), est consultable dès à présent. Le logo du site représente une feuille de ginkgo bilobé.

## TART-LE-BAS

### La commune une nouvelle fois sinistrée



La coulée de boue a envahi plusieurs propriétés de la rue de Varanges et de la Grande Rue de la commune. Photo Bruno Sylvestre

Dans la nuit du 19 au 20 juin, un violent orage s'est abattu sur la région et, une nouvelle fois, après la crue de l'Ouche il y a quelques semaines, le village de Tart-le-Bas a été sinistré.

Vers 3 heures, une vague de boue, provenant des champs surplombant la

commune, a envahi plusieurs propriétés.

À la hauteur du 41, Grande Rue, le fossé qui recueille les eaux pluviales a débordé et une vague d'eau boueuse a pénétré, par les fenêtres du sous-sol de la maison, entraînant la mort de deux chiens et endommageant la

chaudière et le matériel qui était stocké. « Pour la deuxième fois en quelques semaines, nous allons inviter les sinistrés à constituer un dossier, afin de demander le classement de la commune en état de catastrophe naturelle », a indiqué le maire, Jacques Lorient.

## BIENVENUE AUX BÉBÉS

Retrouvez dans nos colonnes, au fil de la semaine, notre rubrique consacrée aux bébés nés à Dijon.



## TART-LE-HAUT

### Milo

Le petit Milo est né à la clinique Sainte-Marthe le 18 juin. Il mesure 50,50 cm pour 3,370 kg et fait le bonheur de ses parents Vincent Jacquet et Julie Levy.

Photo Martine Clément



avec **LE BIEN PUBLIC**